

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

PREMIERE PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE V.

LA COMPAGNIE DES MARCHANDS NÉGLIGE ET EMPÊCHE MÊME LA FORMATION D'UNE COLONIE FRANÇAISE A QUÉBEC.

I.

La compagnie n'envoie en Canada que les hommes nécessaires à son commerce.

Pour obtenir le monopole des pelleteries et les autres avantages que lui avait accordés Louis XIII, la compagnie des marchands s'était engagée à établir des colonies en Canada, c'est-à-dire à transporter dans ce pays des familles Françaises, entre autres des artisans de toute sorte de métiers, à faire cultiver des terres pour les nourrir, enfin à construire des Forts pour la conservation du pays et pour sa défense. Mais ces spéculateurs, ayant uniquement en vue d'attirer à eux toutes les pelleteries des sauvages, n'accomplirent aucune de leurs promesses, tant pour augmenter par là leurs profits que pour se maintenir dans le monopole exclusif des pelleteries. D'abord, ils refusaient d'attirer les colons en Canada, craignant, dit Champlain, de voir diminuer leur pouvoir, si le pays venait à être peuplé de Français, de n'y plus faire tout ce qu'ils voudraient, surtout d'être frustrés de la plus grande partie des pelleteries, qu'ils n'auraient que par les mains des habitants, et enfin de se voir chassés peu à peu du pays par ceux mêmes qu'ils y auraient installé avec beaucoup de dépenses. D'après ce calcul, la compagnie ne voulait avoir en Canada que les hommes nécessaires à son commerce, qui fussent soumis à ses ordres et tous uniquement occupés de ses intérêts. Ainsi, l'année 1617, il n'y avait à Québec que cinquante à soixante Français. L'année 1620, il n'y en eut que soixante, tant hommes que femmes, religieux et enfants, en comprenant encore dans ce petit nombre les hommes qui travaillaient pour les Récollets et aux dépens de ces religieux, et nous verrons que, les années suivantes, tant que la compagnie des associés subsista, ce nombre ne fut jamais augmenté. Quoique Champlain eût été le promoteur officieux de la formation de leur société, il ne pouvait rien sur leurs esprits, quelques motifs qu'il leur alléguât, pour les faire changer de conduite ; et s'il attira quelques habitants à Québec, ce fut contre le gré de cette même compagnie.